



RÉGION ACADÉMIQUE  
NORMANDIE  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION



Mesdames et Messieurs les chef.fe.s  
d'établissement des collèges et lycées  
publics

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de  
l'Éducation Nationale chargés de l'information  
et de l'orientation en résidence à Hérouville,  
Saint Lô et Alençon

Mesdames et Messieurs les directeurs et  
directrices de CIO

S/c Messieurs les inspecteurs d'académie,  
Directeurs académiques des services de  
l'Éducation Nationale du Calvados, de la Manche  
et de l'Orne

Caen, le 12 septembre 2017

Le Rectorat  
Service  
Académique  
d'Information et  
d'Orientation

Dossier suivi par  
Laurie Hamard  
Psy-EN  
Chargée de mission  
égalité filles garçons

Téléphone :  
02 31 30 17 38  
Mél :  
mixite@ac-caen.fr

168, rue Caponière  
B.P. 6184  
14061 CAEN  
CEDEX

www.ac-caen.fr

**Objet : Réactualisation du réseau de référent.e.s égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans les collèges et lycées publics.**

Dans le cadre de la convention régionale pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif signée le 7 décembre 2013, je souhaite renouveler la mise en place du réseau des référent.e.s égalité filles-garçons dans l'académie de Caen.

Ces référent.e.s sont des personnes ressources pour les élèves et les équipes éducatives. Ils coordonnent sous votre autorité des actions, des initiatives, visant à une meilleure égalité filles-garçons et à un repérage des éventuels comportements discriminatoires. Cet adulte référent peut également s'attacher à la question de la persistance des choix sexués qui est constatée autant pour les filles que pour les garçons et qui nécessite une éducation à l'égalité des sexes. (*cf, charte en pièce jointe*).

Je vous rappelle que les référent.e.s s'inscrivent sur la base du volontariat et que leurs missions répondent à un engagement dans le cadre de leur fonction éducative.

- Une journée de formation académique inscrite au PAF aura lieu au deuxième trimestre.
- L'égalité filles-garçons s'inscrit au programme des ESPE avec un module de formation à destination de tous les stagiaires et pour lequel des enseignant.e.s seront sollicité.e.s.
- Chaque référent.e disposera d'un code d'accès à une plateforme d'échanges et de partages afin de développer une culture commune et favoriser les échanges et les projets.

**Martial SALVI**

**Chef du SAIO**